

vay luy donner à manger, ie le vay foigner & penser, car il a dit que ce qu'on feroit au moindre des siens qu'il le recompenseroit, comme s'il estoit fait à sa propre personne. Cette pauvre femme respondit, mon Pere ie pensois actuellement à ce que vous dites, & comme Dieu m'afflige moy-mesme, & qu'il m'a osté la plus-part de mes enfans, & que les autres sont malades, ie dis en mon cœur, il n'importe encore qu'il m'éprouue, Aiantch nigatepouet, ie croiray dauantage, c'est à luy à determiner du tout.

Vne femme estant venuë de Tadoufac à S. Ioseph, en partie pour se confesser & communier, fist paroistre vne grande innocence; depuis que ie suis baptisée, difoit-elle, i'ay tafché d'aymer IESVS, i'ay souuent la pensée de ne le iamais fascher; en verité i'ayme la priere. Je dis à part moy dans mon cœur, ceux qui sont baptisez ne sont plus de mal, ie n'en veux point [29] faire, sur tout, ie ne me mets point en colere quoy qu'on me fasse, ma fille est mariée à vn Payen qui est tres-colere, il l'a voulu precipiter de son canot dans la riuere: ie voulus entrer en colere contre luy, mais ie dy dans mon cœur, ie fascheray celuy qui a tout fait. Je me retins, ie ne dis mot, i'estois seulement honteuse & confuse, voyant comme il traitoit ma fille, mais ie ne me mis point en colere.

Vn Capitaine voyant embarquer quelques personnes de ses gens, leur dit tout haut en peu de paroles à leur depart, prenez vn escrit des Peres comme vous estes Chrestiens, & ne le dementez point, priez Dieu tous les foirs & tous les matins, ne vous mettez point en colere, vous femmes obeïflez à vos maris, sur tout, qu'on sçache que vous aimez la priere, & que vous ne pouuez commettre aucun mal.